Solaire thermique

Brasserie “Longue Vie”
Saint-Félicien






Contexte

La **production de bière** nécessite de l’eau chaude et de l'électricité. Les propriétaires de la Brasserie “Longue Vie” ont choisi de répondre à ce besoin avec une **énergie renouvelable** : l’énergie solaire.

Des **panneaux solaires thermiques** et des panneaux **photovoltaïques** ont été installés sur la toiture de la brasserie pour fournir l'énergie nécessaire à la production de bière. Bien que ce bâtiment appartienne à une **zone classée bâtiments de France**, la modification de la toiture a été acceptée.

Le maître d’ouvrage a pu bénéficier d’un accompagnement technique et financier par le dispositif **Prime Chaleur Renouvelable** porté par l’ALEC07 et Territoire d’énergie Ardèche.

Le solaire thermique

Une chaleur renouvelable qui s’adapte aux besoins de la fabrication de bière

Les atouts du solaire thermique

L'utilisation du rayonnement solaire comme source d'énergie thermique est la base du chauffage solaire thermique. Il ne doit pas être confondu avec un système photovoltaïque, qui produit de l'électricité à partir du rayonnement solaire.
Cette installation solaire thermique utilise des capteurs plans vitrés dans lesquels circulent un fluide caloporteur à travers un circuit en serpentin placé derrière une vitre.

Les avantages sont multiple :

- Énergie illimitée et gratuite
- Absence d'émissions de CO2 liées à l'exploitation
- Économies des coûts énergétiques : jusqu'à 60 % d'énergie en moins pour chauffer l'eau
- Consommation réduite de combustibles fossiles
- Technologie à haut rendement



Brasserie “Longue Vie”

Prime Chaleur Renouvelable

est un dispositif d'accompagnement technique et financier porté par l'ALEC07 et bénéficiant du financement du Fonds chaleur de l'ADEME. Il soutient les acteurs professionnels ardéchois et les copropriétés pour la réalisation d'installations de production de chaleur renouvelable (biomasse, solaire thermique, géothermie et réseaux de chaleur).

En savoir plus :
www.alec07.org

Impacts environnementaux

- Economie d'énergie fossile : **10,5 MWh PCS fioul / an**
- Réduction d'émission de gaz à effet de serre : **2,6 t CO^2 évitées / an**

Description technique

Capteurs
- 15 m² soit 6 capteurs plan vitrés en toiture

Surface absorbeur
- 2,55 m² par panneau

Productivité
- 630 W/m² de panneau

Ballon tampon
- 2 ballons accumulateurs de 1 000 litres

Installateur
- IDAM Stéphane Huriau

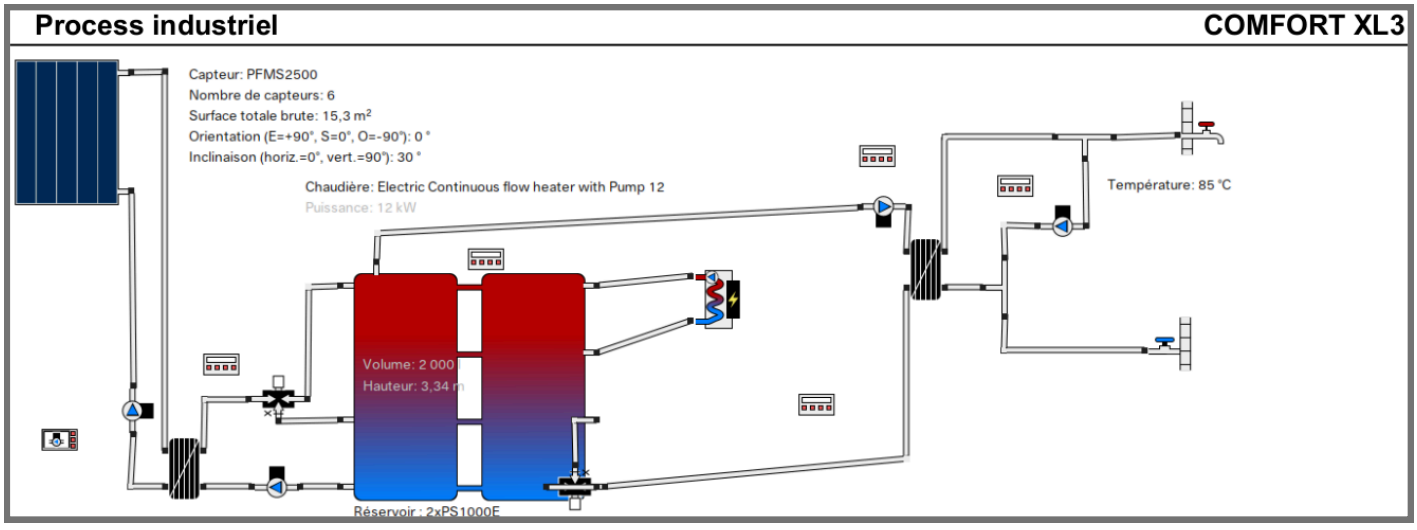
Eléments financiers (valeur 2024)

Financement

Autofinancement	55 %
Subvention ADEME	45 %

Coûts d'investissement en € HT

Champ de capteurs	5 902 €
Hydraulique primaire	2 820 €
Équipements hydrauliques	3 813 €
Hydraulique secondaire	2 355 €
Ballon Tampon	4 329 €
Régulation et équipement électrique	1 586 €
Main d'œuvre	3 360 €
Investissement total	**24 163 €**
Prime Chaleur Renouvelable	**10 922 €**



Fonctionnement

- **Mise en service :**
- **Production prévisionnelle solaire** : 9,8 MWh/an
- **Besoins ECS à 85°C** : 22,7 MWh/an
- **Taux de couverture des besoins thermiques** : 43 %

Contact Prime Chaleur Renouvelable

Émilie Nancey
Chargée de Projet
chaleur renouvelable
nancey@alec07.org
T 07 56 24 35 66

Simon Genucchi
Chargé de Projet
Énergie-Climat
genucchi@alec07.org
T 06 37 46 32 33

Partenaires

Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ardèche

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

FONDS CHALEUR
PLUS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES, PLUS D'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

territoire d'énergie
ARDÈCHE